

Modalités de sélection d'entrée en IFAS

Rentrée du 31 août 2026

Les conditions d'admission à l'épreuve de sélection :

- ★ Être âgé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée
- ★ Pas d'âge limite supérieur prévu
- ★ Sans condition de diplôme

La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien oral

(Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture)

Les modalités de constitution du dossier et le téléchargement du dossier d'inscription sont accessibles sur le site web du CHPG www.chpg.mc dans la rubrique *Nous rejoindre -> Vous êtes étudiants* <https://www.chpg.mc/etudiants-professionnels-lifas/>

OU au Secrétariat de l'IFSI / IFAS
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

Bâtiment Lou Clapas – 3^{ème} étage
CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE
1 avenue Pasteur – 98000 MONACO
Tel. : (00377) 97 98 98 60